



la voix des citoyens

Sommaire

• Edito :

Sénatoriales
Européennes
Municipales
Départementales
Régionales

Les grands rendez-vous.

• Agenda :

- Bureau National :
20 Octobre 2023
siège du MDC de Lens

- Conférence Fédérale :
24 Novembre 2023 à
18h30, Foyer rural de
Souchez.

EDITO : De Créteil à Arras avec Bernard CAZENEUVE

La Gauche se cherche, la sociale démocratie aussi !

Nous avons refusé d'adhérer au projet de la NUPES et de Jean-Luc Mélenchon car nous le savions excessif, impératif, dictant sa position et l'imposant à tous. Ceux qui l'ont suivi ont pu, un instant, sauver leur siège : mais à quel prix ? Le Parlement ne sort pas grandi de cette aventure. C'est pourquoi, à la quasi unanimité, nous avons choisi de participer à la réflexion collective engagée par Bernard Cazeneuve.

En effet, on ne bâtit pas sur du sable.

Nous avons privilégié le travail de fond aux accords de circonstance qui ont montré leurs limites, dans le Pas-de-Calais comme en France.

Nous ne changerons pas de direction !

Oui à l'union dans la clarté et le respect des partenaires. Non aux « bidouillages » dont certains dirigeants ont pris la malsaine habitude.

Vous trouverez dans ce numéro des extraits de notre présence aux grands rassemblements autour de Bernard Cazeneuve, cet homme d'Etat qui représente un espoir pour l'Avenir de la France.

Plusieurs centaines d'entre vous y ont participé. Que tous soient remerciés de leur soutien et de leur mobilisation.

Maintenant, tournons-nous vers l'avenir : les élections européennes auxquelles nous participerons avec tous ceux qui partagent notre analyse sur l'Europe indépendante que nous voulons.

Amitiés,

Jean-Marie ALEXANDRE



Pensez à consulter régulièrement le site internet du MDC, sa page Facebook et les pages Facebook de nos élus :



lemouvementdescitoyens.fr



MDC National - Mouvement Des Citoyens

À CRETEIL

AVEC BERNARD



CAZENEUVE

ET À ARRAS



“ les élections senatoriales dans le pas-de-calais

- Après la défection de Michel DAGBERT, ancien président socialiste du département et tête de liste d'union de 2017, c'est notre sénatrice Sabine VAN HEGHE qui portait tous nos espoirs.

- Le sort en a décidé autrement puisque, alors que nous avons constitué notre liste, la direction nationale du P.S nous a proposé un accord maintenant Sabine à la seconde place de la liste constituée par les dirigeants du P.S.

- Les mouvements internes, les divisions au sein du P.S ont considérablement affaibli le potentiel de cette liste. C'est ainsi que Jérôme DARRAS est le seul élu de la liste, les grands électeurs socialistes lui ayant préféré Jean-Marc VANLERENBERGHE et Brigitte BOURGUIGNON sur la côte, Jean-Pierre CORBISEZ dans le Bassin minier.

- Un rappel utile à tous nos détracteurs : nous ne sommes pas responsables de la constitution de cette liste où nous ne figurons qu'à la 2ème place (bien que sortants) sur 9 possibles. C'est plus facile de chercher hypocritement des « poux » dans la tête du voisin que de balayer devant sa porte. Pour notre part, cela n'a jamais été une question de personnes puisque nous avons accepté, en cas de tête de liste féminine P.S, que le numéro 2 soit un homme choisi parmi les nôtres.

Bien entendu, nous avons pleinement conscience d'avoir fait campagne loyalement pour cette liste et surtout heureux que son leader Jérôme DARRAS soit élu ; Mais nous ne sommes pas dupes et avons bien compris le jeu « subtil » de quelques autres.

- Il y aura d'autres rendez-vous. Notre mode de fonctionnement, parfaitement démocratique, définira la conduite à tenir, ville par ville, canton par canton, circonscription par circonscription. Nous le ferons à partir de nos valeurs républicaines sans rancune et sans esprit de revanche.

**Nous sommes à GAUCHE, de cette gauche républicaine
qui ne trahit pas ses électeurs et qui respecte ses militants.
C'est notre fierté et ce qui guide notre combat pour un monde
plus juste, plus fraternel et plus responsable.**

MERCI !

Cher.e.s ami.e.s, cher.e.s camarades

Dimanche dernier, je n'ai pas été réélue au Sénat, vous le savez.

Les conditions hasardeuses et chaotiques de la composition de la liste, les divisions internes au Parti Socialiste, la confusion entretenue par d'autres listes de gauche et des candidats opportunistes dont la trahison est le sport préféré, les peaux de bananes tout au long de la campagne... rien n'aura épargné notre liste dont les résultats, loin d'avoir atteint nos attentes, s'en sont ressentis.

C'est ainsi, la vie politique peut être rude, paraître injuste, mais le vote est le reflet de ce que ressent l'électeur et donne la température du climat politique.

Une grosse inquiétude, la poursuite infernale de la montée du RN dans notre département et l'entrée de sénateurs RN à la Chambre Haute.. de quoi nous faire réagir, nous mobiliser !

Malgré le sentiment d'un aveuglement incompréhensible et irresponsable des partis politiques face à ce danger, je forme l'espoir qu'un sursaut interviendra pour éviter que la gangrène ne se propage et que le pire arrive dans notre pays. Nous devons y prendre toute notre part et je sais que nous le ferons.

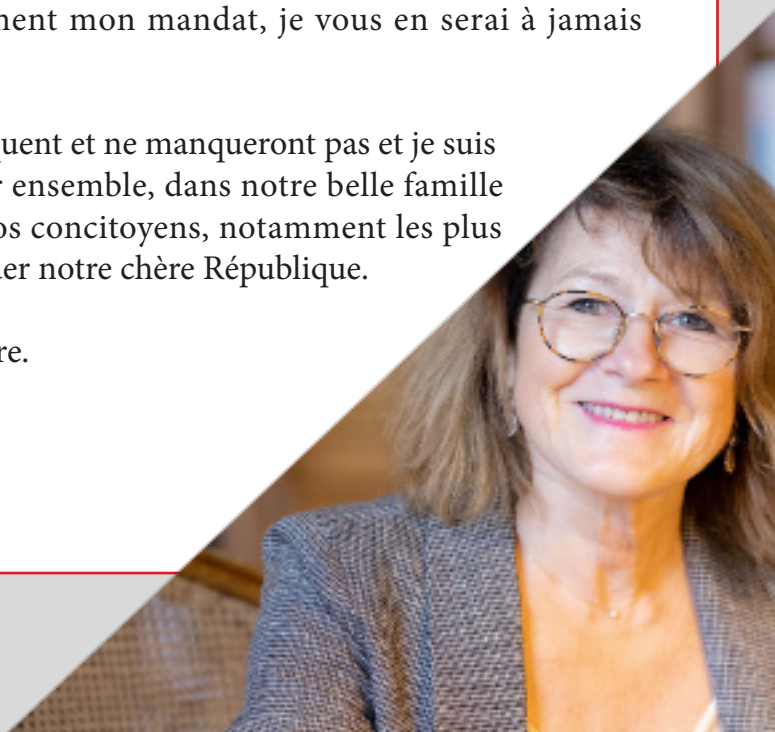
Nous l'avons prouvé puisque sur cette élection nous avons préféré l'union plutôt que la division, l'intérêt général plutôt que les considérations personnelles. Il nous a fallu, il a fallu à notre premier Secrétaire Jean-Marie Alexandre du courage politique pour le faire, puisque cette position comportait un risque, mais je suis fière que nous n'ayons pas été à l'origine d'une multiplication des listes, d'un éparpillement des voix, et d'un renforcement du score RN déjà très haut, plus haut que le nôtre !

Au lendemain de cette élection, j'ai à coeur de vous adresser à toutes et toutes un énorme MERCI pour toute l'aide que vous nous avez apportée, votre disponibilité, votre engagement sans faille... le militantisme dont vous faites preuve est remarquable et remarqué ! Sans vous, je n'aurais jamais pu obtenir cette position et assurer correctement mon mandat, je vous en serai à jamais reconnaissante.

Maintenant la vie continue, les combats ne manquent et ne manqueront pas et je suis persuadée que nous continuerons de les mener ensemble, dans notre belle famille politique, avec ferveur et volonté pour aider nos concitoyens, notamment les plus fragiles qui ont besoin de nous et pour sauvegarder notre chère République.

Je vous assure toutes et tous de mon amitié sincère.

Sabine VAN HEGHE



Attentats d'Arras, ils ont voulu assassiner la république

Plus que jamais, notre réponse doit être celle de tous les républicains sincères :
liberté, égalité, fraternité, laïcité.

Soutien total aux enseignants, aux élèves et à leurs familles

Massacre du Hamas - notre position

Le Mouvement des Citoyens condamne avec fermeté l'attaque de civils israéliens par le groupe terroriste Hamas samedi 7 octobre 2023.

Nulle cause ne peut justifier une telle barbarie.

Le Mouvement des Citoyens rappelle son souhait de voir mise en oeuvre la résolution de l'ONU, appelant à la création de deux états, Israël et la Palestine.

Cette solution est la seule capable de maintenir durablement la paix entre les deux parties.

Le MDC appelle le gouvernement israélien à la retenue dans sa riposte face à ces attaques odieuses tant les risques d'embrassement dans la région sont nombreux.

Que la raison l'emporte sur la vengeance aveugle.

Jean-Marie ALEXANDRE
Président national du
Mouvement des Citoyens

JUDITH CURRY



(Photo reprise du magazine Le Point)

Le Point 2396 / 2 août 2018

« *La climatologie, révèle Judith Curry, est devenue un parti politique de tendance totalitaire.* » : extraits de l'interview de Judith Curry, climatologue américaine.

Il faut envisager que les causes soient naturelles et inexplicables, parce que « *le climat est un phénomène complexe, mal connu, tant il implique de variable* ».

On en vient donc à la raison qui lui a fait quitter le monde universitaire et celui de la recherche officielle financée par des fonds publics. « *La climatologie, révèle Judith Curry, est devenue un parti politique de tendance totalitaire. On y est pour ou contre le réchauffement par le dioxyde de carbone, sans nuance. Si l'on exprime le moindre scepticisme, on est taxé de négationniste, vassal de Trump, quasi fasciste et mis au ban de la communauté scientifique.* » Seules sont retenues les données qui renforcent l'hypothèse, car ce n'est qu'une hypothèse, du réchauffement par le dioxyde de carbone ; nul n'est bien vu qui ose s'interroger sur les causes naturelles de la variabilité du climat, comme les oscillations de la Terre et les variations du Soleil. Quel est d'ailleurs le vocabulaire exact à utiliser dans ce débat ? J'observe qu'on est passé du « *réchauffement* » au « *changement climatique* », ce qui pourrait englober tout et son contraire. Judith Curry rappelle que l'ONU a pris, en 1992, l'initiative d'élargir le champ de la recherche et de l'inquiétude face à tout changement qui serait causé par des activités humaines, une définition si universelle qu'elle en devient incontestable.

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone/...../...../...../.....

Adresse mail.....@.....

Date de naissance...../...../..... Profession.....

Mandat(s) électif(s) éventuel(s).....

COMITÉ LOCAL.....

ADHÉSION

Souhaite **ADHÉRER** au Mouvement des Citoyens pour l'année 2024 :

Carte d'adhérent : 24 euros

Tarif réduit étudiant et chômeur : 10 euros

Nouvel adhérent : **GRATUIT la 1ère année**

Sympathisant : 5 euros

Cocher la formule choisie :

paiement par chèque **à l'ordre de A.F.M.C.R 59/62**

paiement en espèces (ne donne pas droit à la déduction fiscale)

Bulletin à retourner accompagné du chèque à :

MDC - 235, Route de Béthune - 62300 LENS

e-mail : mdc.mouvementdescitoyens@gmail.com

ou à votre Président de Comité local qui vous remettra votre carte d'adhésion

Pour tout paiement par chèque, un reçu fiscal vous sera fourni pour vous permettre de bénéficier d'une réduction d'impôts (pour l'année en cours, elle s'élève à 66% du montant de votre cotisation).

La loi n° 88-227 du 11 mars 1988 modifiée stipule que seule une personne physique peut verser un don à un parti ou groupement politique si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. Les personnes physiques dûment identifiées sont autorisées à verser des dons et des cotisations à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques. Le montant cumulé des dons et des cotisations d'adhérent à un ou plusieurs partis politiques est plafonné à 7 500 euros par personne et par an depuis la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013. Le Mouvement des Citoyens ne peut accepter de dons et de cotisations que par l'intermédiaire de son mandataire financier : L'Association de Financement du Mouvement Citoyen Régional (A.F.M.C.R 59/62) agréée le 19 mai 2008 en qualité d'association de financement. Les personnes morales à l'exception des partis ou groupements politiques ne peuvent contribuer au financement des partis ou groupements politiques, ni en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit, à leurs associations de financement ou à leurs mandataires financiers, ni en leur fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Les personnes morales, à l'exception des partis et groupements politiques ainsi que des établissements de crédit et sociétés de financement ayant leur siège social dans un Etat membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ne peuvent ni consentir des prêts aux partis et groupements politiques ni apporter leur garantie aux prêts octroyés aux partis et groupements politiques. L'article 11-5 de la loi du 11 mars 1988 dispose que les personnes qui ont versé un don ou consenti un prêt à un ou plusieurs partis ou groupements politiques en violation des articles 11-3-1 et 11-4 sont punies de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. Les mêmes peines sont applicables au bénéficiaire du don versé en violation de ce texte. En application des articles 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à l'adresse suivante : mdc.mouvementdescitoyens@gmail.com

Mouvement des Citoyens

235, Route de Béthune - 62300 LENS

03 21 43 40 88

mdc.mouvementdescitoyens@gmail.com

www.lemouvementdescitoyens.fr